

# Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain



## Les secteurs de renouvellement urbain à Trappes



# Sommaire

## 1. PRÉAMBULE :

- Le nouveau programme national de renouvellement urbain
- Le cadre légal de la concertation préalable

## 2. LE PROJET DE RENOVATION URBAINE DE TRAPPES

- Contexte et enjeux
- Orientations stratégiques
- Secteur Camus
- Secteur Barbusse – Cité Nouvelle

## 3. LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

## 4. ET LA CONCERTATION ?

## 5. POUR APPROFONDIR



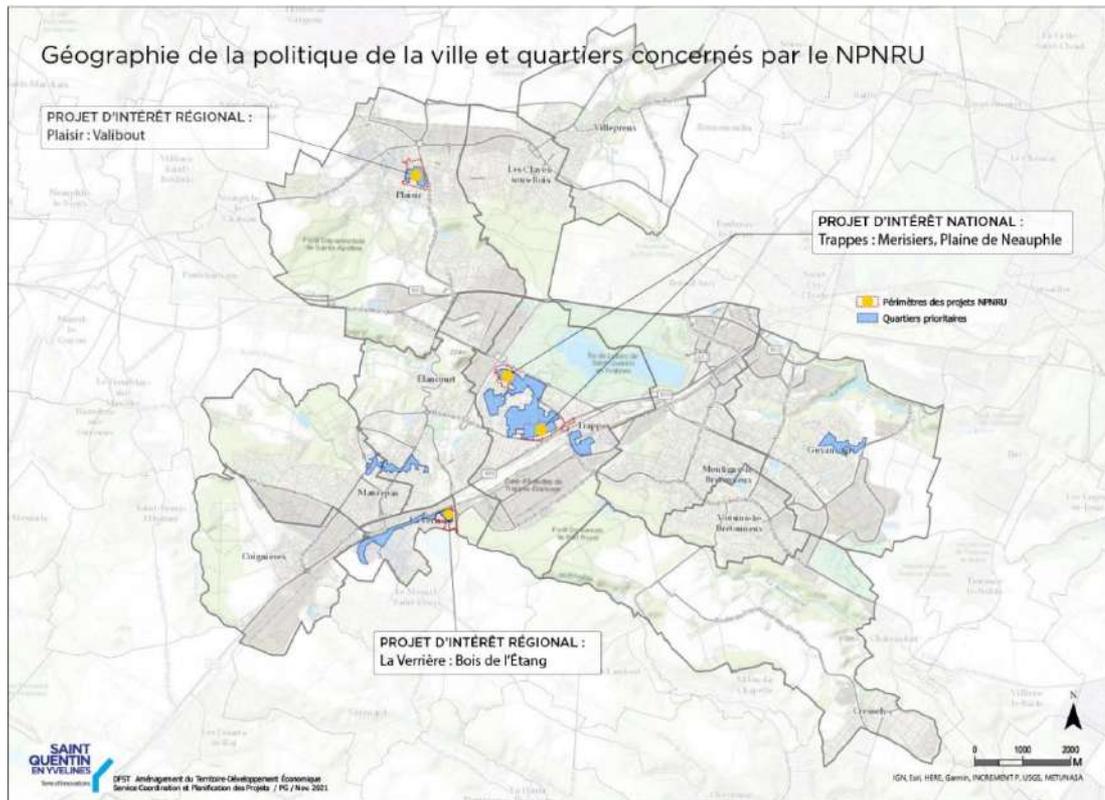
# Le nouveau programme national de renouvellement urbain

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) finance et accompagne la transformation de quartiers de la Politique de la ville dans toute la France.

Le Conseil d'Administration de l'ANRU a validé en 2014 la liste de 450 quartiers d'intérêt national ou régional bénéficiant du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour la période 2014-2024 sur lesquels seront concentrés des financements importants, parce que les difficultés sociales et urbaines y sont plus grandes.

**La ville de Trappes est inscrite dans le NPNRU**, afin de procéder à une restructuration urbaine importante du quartier prioritaire politique de la ville (QPV) des Merisiers-Plaine de Neauphle, classé d'intérêt national par l'ANRU.

Il s'agit de **transformer ce quartier en profondeur**, en intervenant sur l'habitat, mais aussi en le désenclavant et en favorisant la mixité sociale pour permettre le changement d'image et d'attractivité de ce quartier prioritaire.



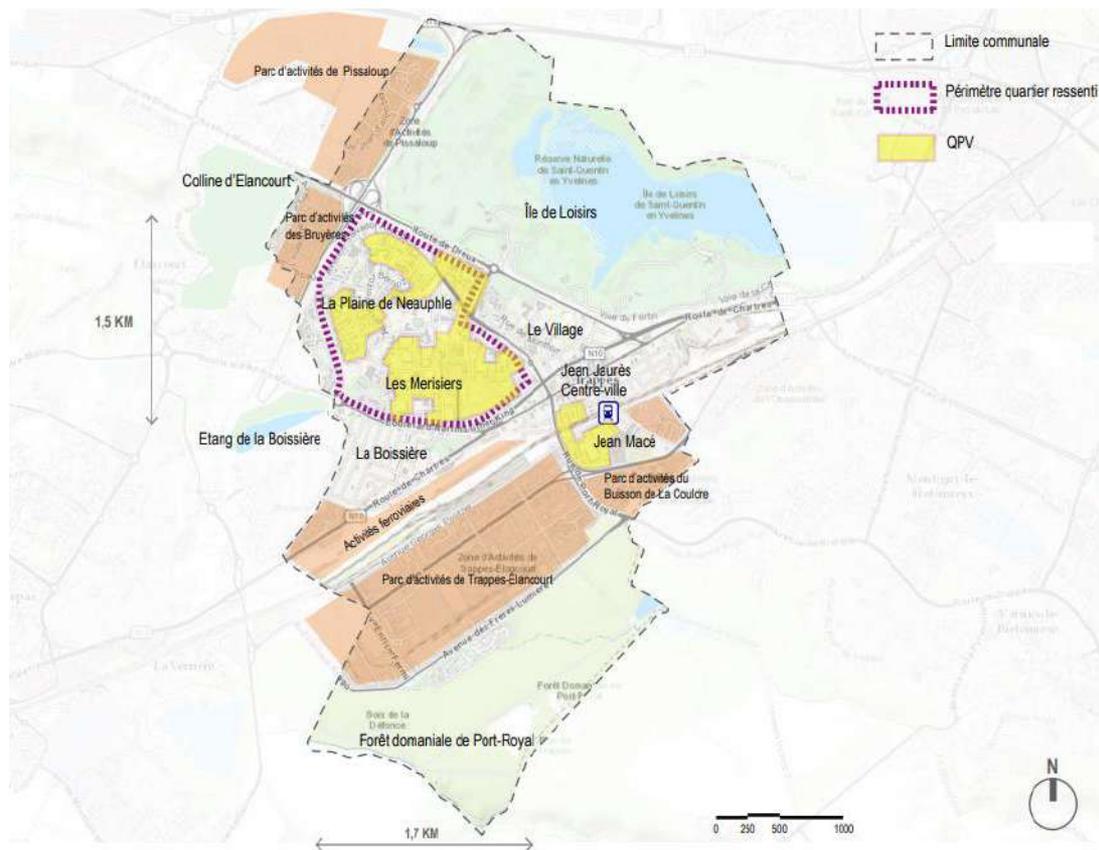
# Le nouveau programme national de renouvellement urbain

Le **protocole de préfiguration ANRU de Trappes** a été signé le 12 avril 2018. Dans ce cadre, des études urbaines ont été réalisées, entre décembre 2018 et juin 2022, par plusieurs bureaux d'études.

Ces études ont permis d'établir et de valider **un scénario de réaménagement pour les 2 secteurs concernés par le NPNRU** ainsi qu'une programmation de logements, d'équipements et d'espaces publics.

Les **plans guides des projets**, qui ont résulté de ces études, ont été soumis une première fois au Comité National d'Engagement de l'ANRU le 13 février 2020.

Suite à l'engagement de plusieurs temps de concertation avec les habitants pour partager les orientations urbaines envisagées, un nouveau dossier de présentation du projet a été soumis au Comité National d'Engagement de l'ANRU le 20 juin 2022, puis le 28 juin 2023, qui a validé les orientations et les niveaux de subventions attribués pour le projet.



# La concertation réglementaire

## LE CADRE LEGAL

En application de **l'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme**, les projets de renouvellement urbain doivent faire l'objet d'une concertation à tous de s'informer sur le projet et de formuler leurs remarques et observations.

Le conseil municipal de Trappes et le conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines ont délibéré, respectivement le 7 novembre 2022 et 17 novembre 2022, sur les objectifs et les modalités de cette concertation.

**La concertation préalable a lieu du 7 novembre 2024 au 7 février 2025.**

A l'issue de cette période, le bilan de la concertation sera présenté au conseil municipal de Trappes et au conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines qui en délibéreront.

## LES MODALITES PRINCIPALES

- Insertion par voie de publication locale d'un avis annonçant la concertation;
- Affichage sur les lieux concernés par la concertation;
- Mise en place d'espaces projets avec la **mise à disposition d'un registre** destiné à recueillir les participations des habitants;
- Insertion des informations relatives à cette concertation sur les **sites saint-quentin-en-yvelines.fr et trappes.fr**;
- Organisation de réunions publiques;
- Organisation d'un cadre d'échange permanent réservé aux représentants des habitants;
- Organisation, pour les équipements et les aménagements publics, d'une concertation spécifique à l'échelle de la ville;
- Organisation de groupes de travail sur des thématiques opérationnelles spécifiques;
- Les observations pourront également être effectuées par voie postale à l'Hôtel de ville de Trappes – 1 place de la République, CS 90544 - 78197 Trappes cedex – ou par envoi de courriel à [concertationanru@mairie-trappes.fr](mailto:concertationanru@mairie-trappes.fr)



# Contexte et enjeux

## LE QUARTIER DES MERISIERS ET DE LA PLAINE DE NEAUPHLE

Avec une superficie de 2 km<sup>2</sup>, le quartier politique de la ville (QPV) des Merisiers et de la Plaine de Neauphle est un ensemble vaste qui représente 15% de la superficie communale.

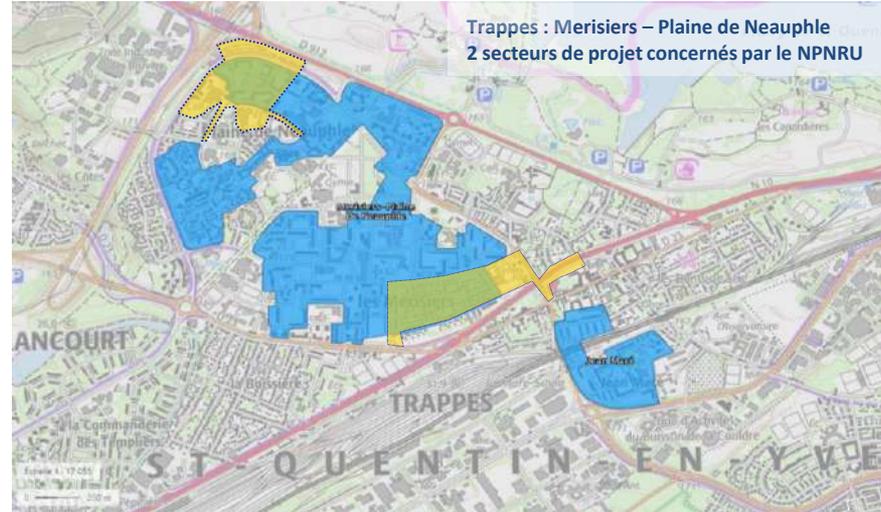
Le QPV des Merisiers et de la Plaine de Neauphle se répartit en 2 ensembles distincts : « les Merisiers » et « la Plaine de Neauphle ». Ces deux quartiers recensent **17 281 habitants**.

Les logements sociaux de ces quartiers sont répartis sur **30 résidences gérées par 9 bailleurs sociaux**.

Merisiers et Plaine de Neauphle ont fait l'objet de plans d'accompagnement et de transformation depuis les années 1980. Après le Grand Projet de Ville, le **Programme National de Rénovation Urbaine (PRU-2006-2015)** est celui qui a mobilisé le plus de moyens (328 M€ env.).



*NPNRU  
Camus  
Courbet*



**Trappes : Merisiers – Plaine de Neauphle**  
2 secteurs de projet concernés par le NPNRU

*NPNRU  
Barbusse-Cité Nouvelle-  
Plateau urbain*





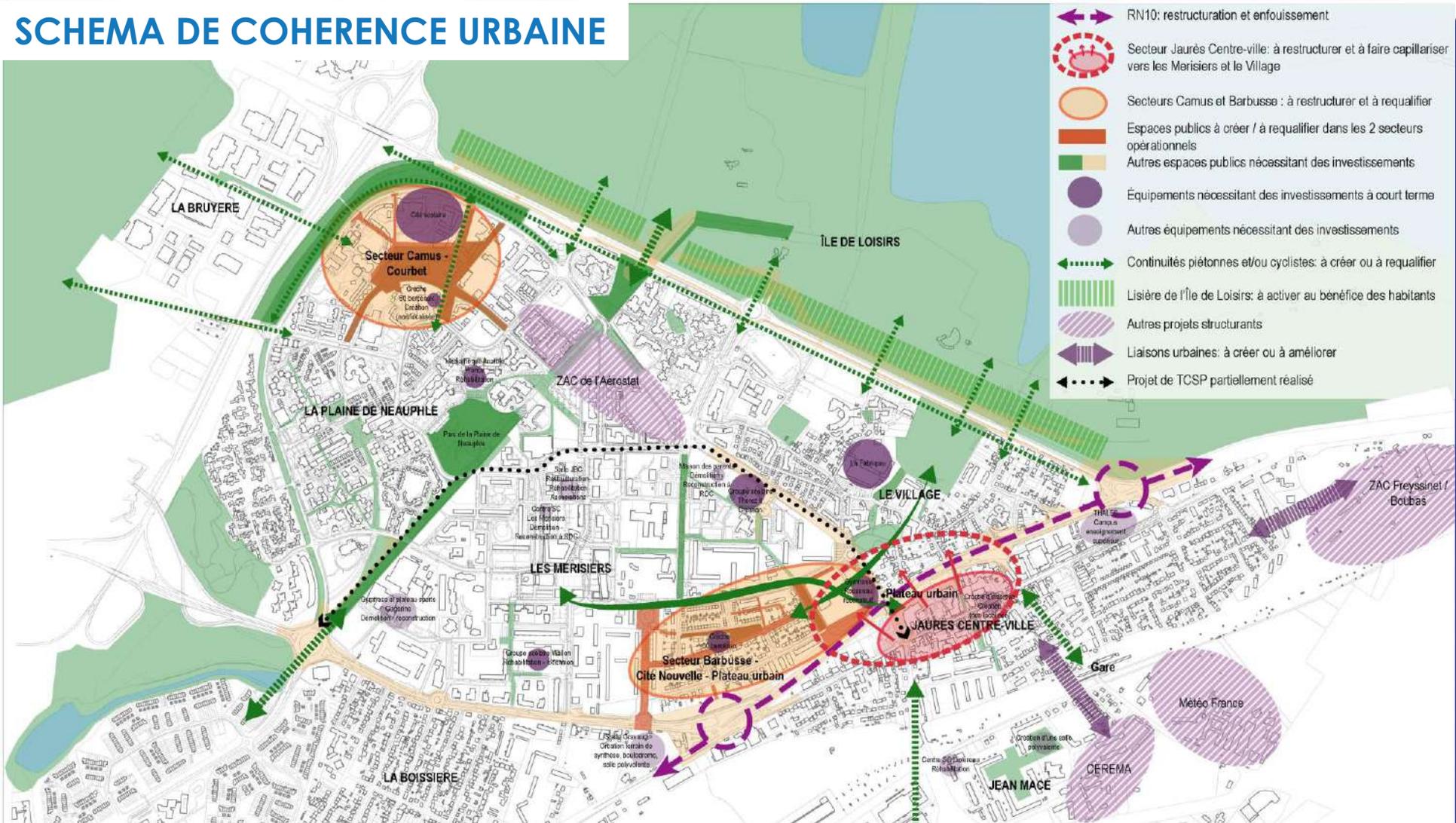
# Orientations stratégiques

## LE QUARTIER DES MERISIERS ET DE LA PLAINE DE NEAUPHLE

- Poursuivre la restructuration du quartier pour assurer l'articulation avec les autres secteurs et pallier les problématiques d'enclavement, notamment par le rattachement de la ZAC de l'Aérostaf aux secteurs environnants ;
- Développer une offre de logements diversifiée afin de permettre le parcours résidentiel de toutes les populations et de contribuer aux rééquilibrages sociaux sur ce quartier et à l'échelle de l'ensemble de la commune de Trappes ;
- Restructurer l'ensemble Courbet/Cocteau/Camus et recréer des liaisons transversales en direction notamment de la ZAC de l'Aérostaf;
- Améliorer les articulations avec le reste de la ville et notamment avec le secteur Jaurès – Gare, via le projet de l'Aérostaf, le village et l'aménagement du plateau urbain ;
- Optimiser les équipements (scolaire, petite enfance, culture, loisirs, sport) en accueillant de nouvelles populations pour garantir le niveau de service (accueil progressif) ;
- Maintenir et redynamiser l'activité commerciale, en s'appuyant sur les équipements à rayonnement intercommunal et au-delà (notamment l'Hôpital Privé de l'Ouest Parisien et le marché des Merisiers) ;
- Accueillir le Transport Collectif en Site Préférentiel au cœur du secteur et utiliser ce projet pour assurer la couture entre le projet de l'Aérostaf et les espaces urbains environnants, afin de les relier au reste de l'ouest de l'agglomération et à la gare de Trappes ;
- Hiérarchiser le réseau viaire et poursuivre la réorganisation et la requalification des espaces publics afin de réduire les impressions de lieux distendus sur ce quartier ;
- Améliorer la porosité de la R.D. 912 afin de favoriser les échanges entre ce quartier et l'Île de Loisirs ;
- Redonner une image urbaine à l'avenue Salvador Allende et à ses franges et modifier la structure du type « boulevard circulaire ».



# SCHEMA DE COHERENCE URBAINE



-  RN10: reconstruction et enfoncement
-  Secteur Jaurès Centre-ville : à restructurer et à faire capillariser vers les Merisiers et le Village
-  Secteurs Camus et Barbusse : à restructurer et à requalifier
-  Espaces publics à créer / à requalifier dans les 2 secteurs opérationnels
-  Autres espaces publics nécessitant des investissements
-  Équipements nécessitant des investissements à court terme
-  Autres équipements nécessitant des investissements
-  Continuités piétonnes et/ou cyclistes: à créer ou à requalifier
-  Lisière de l'Île de Loisirs: à activer au bénéfice des habitants
-  Autres projets structurants
-  Liaisons urbaines: à créer ou à améliorer
-  Projet de TCSP partiellement réalisé

# Secteur Camus Courbet

L'EXISTANT



Parvis du collège Gustave Courbet : des surfaces très minérales, sans aménité particulière pour un équipement public



la rue Darius Milhaud, un espace public peu visible, aménagé comme une allée résidentielle ou comme une route (passage inférieure).

# Secteur Camus Courbet

## ORIENTATIONS URBAINES ET PROGRAMME D'INTERVENTIONS DE LA CONVENTION ANRU

- ✓ Sortir le Square Camus de son isolement
- ✓ Recomposer le grand ensemble en unités résidentielles adressées
- ✓ Renouveler le bâti et diversifier le statut des logements
- ✓ Promouvoir un développement innovant du quartier sur le plan écologique
- ✓ Proposer des infrastructures et des services structurants pour le quartier
- ✓ Clarifier le statut des espaces publics et en diversifier les usages



Plan schématique – (MBE Atelier, 2024)



# Secteur Camus Courbet

## PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT : Scénario et variante



*Scénario (MBE Atelier, 2024)*

Gymnase Broustal

Groupe scolaire Jean Cocteau



*Variante (MBE Atelier, 2024)*

Gymnase Broustal

Groupe scolaire Jean Cocteau



# Les grandes orientations : secteur Camus Courbet

## UN AMÉNAGEMENT INNOVANT AVEC DE L'HABITAT PARTICIPATIF

### Qu'est ce que c'est ?

Un habitat participatif est conçu collectivement par un groupe de personnes, qui se rassemble pour imaginer ensemble leur habitat. Il est composé de logements individuels et d'espaces communs et mutualisés, qui sont gérés directement par ses habitant·e·s

L'exemple de l'Île-Saint-Denis



# Les grandes orientations : secteur Camus Courbet

## UN QUARTIER AVEC PLUSIEURS TYPES DE LOGEMENT : UN QUARTIER MIXTE

La création de nouveaux logements : entre 368 et 405 logements dont 80 logements locatifs sociaux

La démolition de 535 logements



Maisons groupées, S333 Architecture • Urbanism, Pays-Bas



Passage de la Brie, Expirations Architecture, Paris



Les jardins inattendus, La Compagnie du Paysage, Archkubik architecte mandataire, Ivry-Sur-Seine



Logements intermédiaires sociaux, LAArchitecture, Montreal



ZAC de la Morraie, urbaniste coordinateur J-P Prantais Descours, Saint-Jacques-de-La-Landes

**Références construites :**  
*maisons individuelles  
groupées, logements  
intermédiaires, petits collectifs*



# Les grandes orientations : secteur Camus Courbet

## DES NOUVEAUX EQUIPEMENTS

### La création d'une cité scolaire :

Un nouveau collège, une nouvelle élémentaire et une nouvelle maternelle mais aussi des espaces communs (bibliothèque, salle de sports, ...)

Une nouvelle crèche de 60 berceaux

Et toujours, la mosquée, le GS scolaire Cocteau



Les composantes de la cité scolaire : crèche, école du 1<sup>er</sup> degré et un collège



# Les grandes orientations : secteur Camus Courbet

## UN QUARTIER VERT ET OUVERT SUR LE RESTE DE LA VILLE

Un parc de plus de 60m de largeur de 2,5 hectares



Exemple parc ZAC Clichy Batignolles - 75



Exemple parc Georges Brassens - Meaux



# Secteur Barbusse Cité Nouvelle



## L'EXISTANT



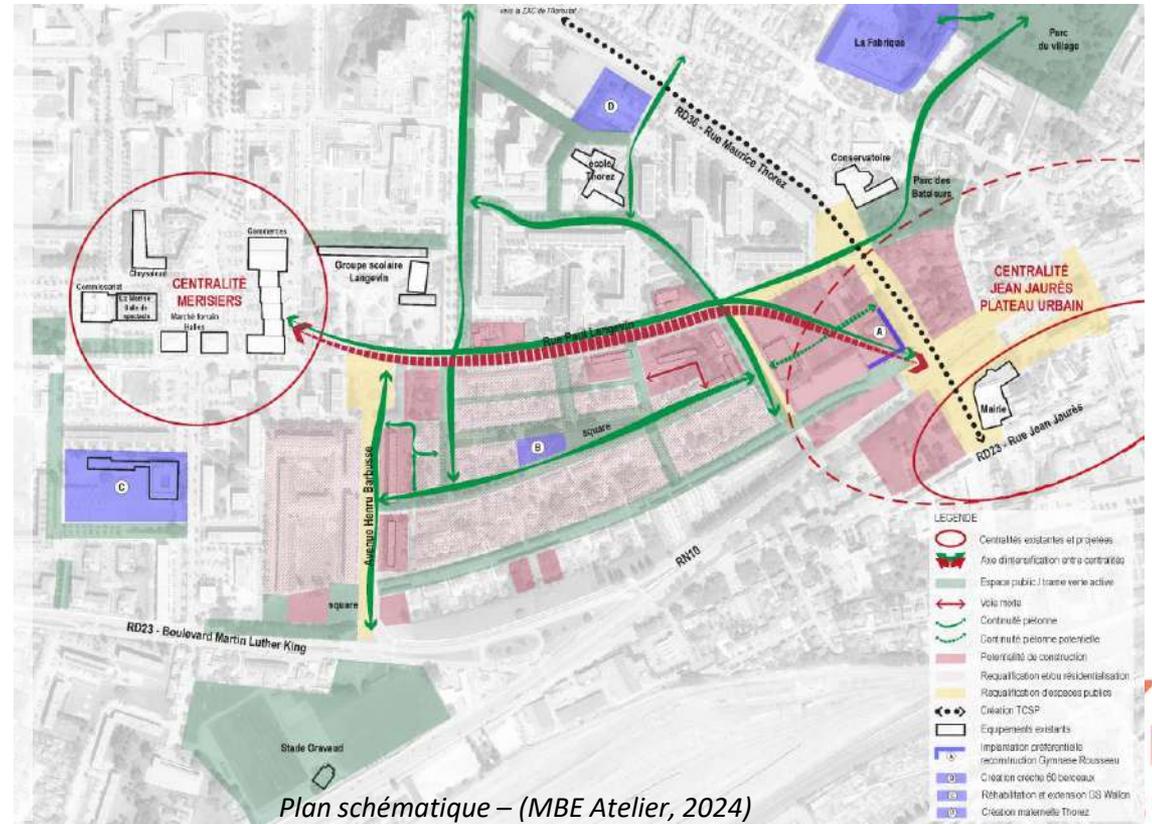
- ① Espace public central, une véritable respiration pour l'ensemble de la Cité Nouvelle mais qui paradoxalement ne présente aucun usage particulier
- ② La sente carrossable de desserte des parking, véritable 'rue intérieure', cet espace a besoin d'une rénovation, mais il fonctionne assez bien dans son usage créant de véritables relations entre les jardins. Cet espace participe grandement à créer un sentiment de Cité Jardin.
- ③ À l'est, le petit parking planté (rue Alfred Costes) possède une vraie qualité spatiale avec de larges alignements d'arbres
- ④ Rue Ambroise Croizat est l'axe majeur de composition de la Cité Nouvelle



# Secteur Barbusse Cité Nouvelle

## ORIENTATIONS URBAINES ET PROGRAMME D'INTERVENTIONS DE LA CONVENTION ANRU

- ✓ L'articulation entre la centralité des Merisiers et le centre-ville Plateau urbain
- ✓ Le renouvellement d'image du grand quartier depuis l'entrée de l'avenue Barbusse
- ✓ La création d'un lien entre les différents espaces de la ville, ses équipements, ses parcs et jardins
- ✓ La requalification et le renouvellement de l'habitat
- ✓ la consolidation du parcellaire et des qualités résidentielles
- ✓ La requalification et la restructuration d'espaces publics dégradés ou routiers



# Les grandes orientations : secteur Barbusse Cité Nouvelle

## LA RENOVATION DES MAISONS DE CITE NOUVELLE

Les pavillons d'ICF La Sablière, l'histoire du quartier cheminot à préserver : 99 logements réhabilités

Création d'entre 208 et 220 nouveaux logements

148 logements démolis

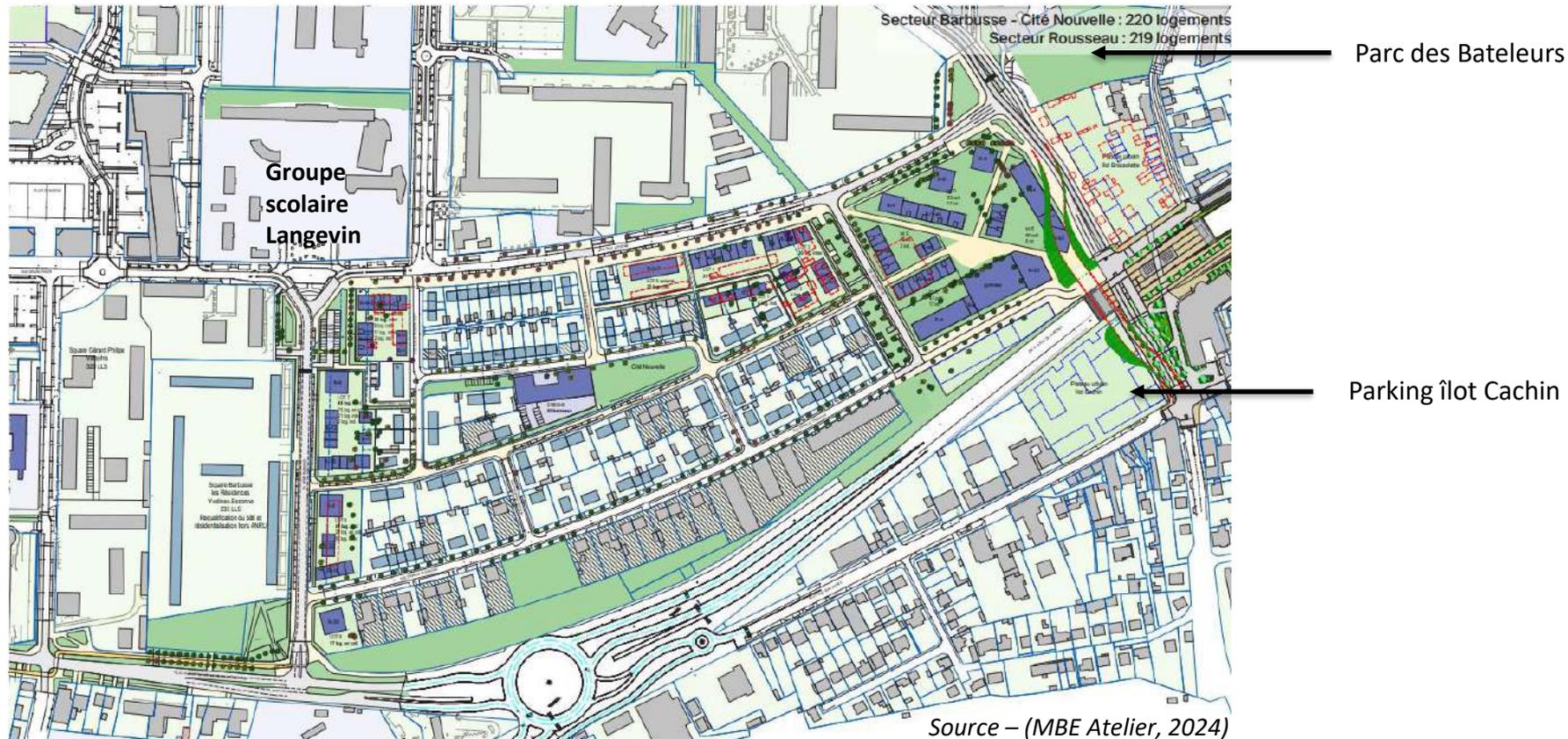
Un quartier vert à préserver (mail Coste)

Un quartier à l'échelle du piéton : création de cheminements vers Rousseau notamment



# Secteur Barbusse Cité Nouvelle

## PROPOSITION D'AMENAGEMENT – Scénario en cours



# Les grandes orientations : secteur Barbusse Cité Nouvelle

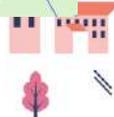
## LA CREATION D'UN QUARTIER AUTOUR DU GYMNASE ROUSSEAU

La création de nouveaux logements : entre 220 et 250 logements dont 40 logements locatifs sociaux, mais aussi des commerces et éventuellement des services en rez-de-chaussée

Un nouveau quartier relié au centre-ville et aux Merisiers



*Scénario et variante (MBE Atelier, 2024)*



# Les grandes orientations : secteur Barbusse Cité Nouvelle

## DES EQUIPEMENTS ET SERVICES DE PROXIMITE

La reconstruction du gymnase Rousseau

La construction d'une crèche de 60 berceaux au cœur du quartier de Cité Nouvelle

Un parking public ?

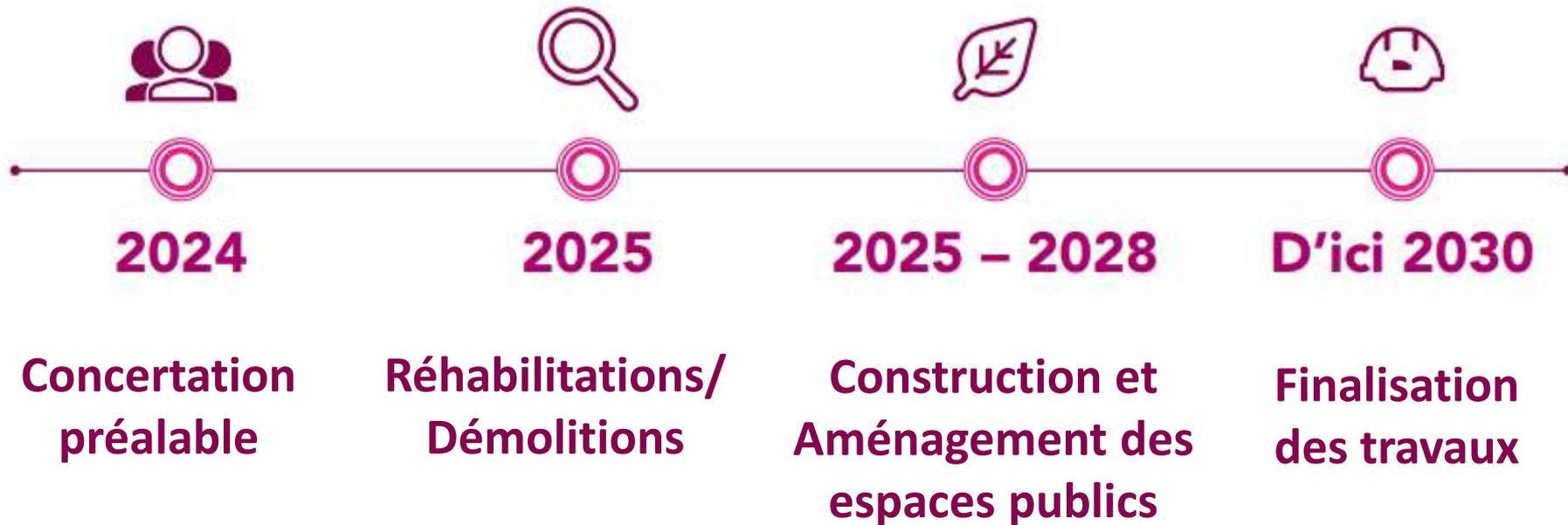


Crèche biosourcée du Conseil départemental du Jura

Images de références  
crèche –  
source MBE



# Les prochaines étapes



# Et la concertation ?

**Connaitre les conditions d'habitat des habitants du quartier** : porte à porte au printemps 2021



**Connaitre les souhaits des habitants sur le devenir du quartier** : visite et réunions publiques et avec l'amicale des locataires de Cité Nouvelle en 2022



Plus spécifiquement sur Camus :  
Echange sur les hypothèses d'aménagements sur le devenir du bâtiment D dès 2022 et échange sur l'habitat participatif en 2024



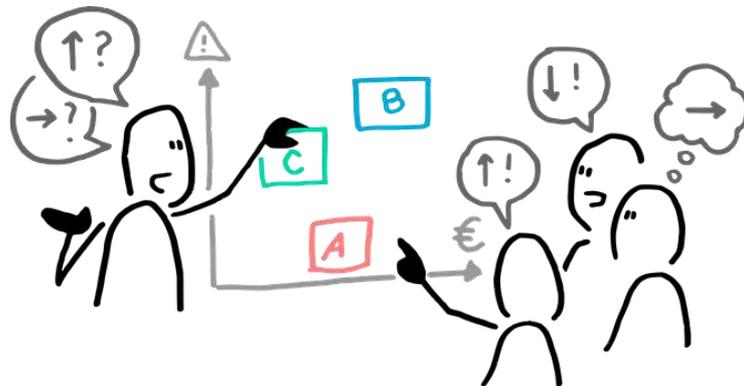
# Et la concertation ?

## ET MAINTENANT ?

Des panneaux d'exposition pour comprendre le projet de rénovation urbaine en mairie et à l'espace 1901

Des réunions publiques : le 30 novembre à 10h sur le secteur Camus et le 3 décembre à 19h sur le secteur Cité Nouvelle Barbusse

La possibilité de faire parvenir vos remarques, questionnements à l'espace 1901, à l'hôtel de ville, par mail ([concertationanru@trappes-mairie.fr](mailto:concertationanru@trappes-mairie.fr))



# Pour approfondir

Vous pouvez contacter à la Ville de Trappes :

Mme Furic, Directrice de l'urbanisme et l'aménagement : [elodie.furic@mairie-trappes.fr](mailto:elodie.furic@mairie-trappes.fr)

M. Mbodji, Chargé de projets urbains : [mohamed-hamid.mbodji@mairie-trappes.fr](mailto:mohamed-hamid.mbodji@mairie-trappes.fr)

À la CASQY :

Mme Kheirat, Cheffe de projet rénovation urbaine : [valerie.kheirat@sqy.fr](mailto:valerie.kheirat@sqy.fr)

